



PRÉFET DU NORD

Lille, le 22 février 2013

Communiqué de presse

COMMEMORATION DE LA GRANDE GUERRE : LE COMITE DEPARTEMENTAL DU CENTENAIRE ETUDIE LES PREMIERES DEMANDES DE LABELLISATION



Le comité départemental du centenaire de la Première Guerre mondiale s'est réuni ce vendredi 22 février, sous la présidence de Dominique Bur, préfet du Nord.

Cette réunion a rassemblé les représentants des collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil général, Association des maires du Nord, ville de Lille, ville de Douai, ville de Le Quesnoy...), des pays concernés (Nouvelle-Zélande, Australie, Belgique, Commonwealth War Graves Commission), des services de l'Etat (direction régionale des affaires culturelles, Rectorat, Université de Lille 3...) et des associations du monde combattant (UNC, Souvenir français).

Installé le 13 novembre 2012, en présence de Joseph Zimet, directeur général de la Mission du centenaire, ce comité est chargé de promouvoir et coordonner les projets commémoratifs qui seront inscrits dans le programme officiel du centenaire, dans une perspective de créativité culturelle et artistique, d'action pédagogique ainsi que de développement économique et touristique.

Instance de proposition, d'expertise et de décision, il a étudié au cours de cette deuxième réunion les premières demandes de labellisation. Plus de 10 projets ont ainsi été examinés, notamment :

- l'exposition d'artistes de l'école « expressionniste allemande » porté par la ville de Lille au palais des Beaux Arts : « vision d'artistes de la Grande Guerre »,
- le projet de la communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre : « Maubeuge place forte » et celui de ville de Feignies : « restitution du dispositif d'accès originel du Fort de Leveau »
- les projets cambrasiens dont le Char de Flesquières,
- l'exposition commune franco-allemande réalisée par les services d'archives des villes jumelées de Douai et Recklinghausen : « la vie des habitants des deux villes pendant la période de guerre »,
- ainsi que les projets à vocation régionale relatifs au centre d'interprétation de Souchez et de monument aux morts à proximité de la nécropole de Notre-Dame de Lorette.

Une troisième réunion interdépartementale, en présence du préfet du Pas-de-Calais, sera organisée mi-mai pour finaliser la liste des dossiers qui seront proposés à la Mission nationale du Centenaire avant le 1^{er} juin.

Le label « centenaire » est destiné à distinguer les projets les plus innovants. Les projets labellisés figureront sur le programme national officiel des commémorations. Cette labellisation est un préalable nécessaire et obligatoire pour obtenir, le cas échéant, un financement de la Mission ou son appui pour un financement public ou privé.

Toutes les informations utiles relatives au centenaire ainsi que le formulaire de candidature sont en ligne sur le site de l'Etat dans le Nord :

www.nord.gouv.fr/Dossiers/Centenaire-de-la-commemoration-de-la-Premiere-Guerre-mondiale.

La date limite de dépôt d'un projet est fixée au 30 avril.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr